

# Info-parents de l'école Lanouette

## Mémo de la rentrée



### SEPTEMBRE 2025

| D  | L               | M               | M               | J               | V                | S  |
|----|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|------------------|----|
|    | 1 <sup>1</sup>  | 2 <sup>2</sup>  | 3 <sup>3</sup>  | 4 <sup>4</sup>  | 5 <sup>5</sup>   | 6  |
| 7  | 8 <sup>6</sup>  | 9 <sup>7</sup>  | 10 <sup>8</sup> | 11 <sup>9</sup> | 12 <sup>10</sup> | 13 |
| 14 | 15 <sup>1</sup> | 16 <sup>2</sup> | 17 <sup>3</sup> | 18 <sup>4</sup> | 19 <sup>5</sup>  | 20 |
| 21 | 22 <sup>6</sup> | 23 <sup>7</sup> | 24 <sup>8</sup> | 25 <sup>9</sup> | 26 <sup>10</sup> | 27 |
| 28 | 29 <sup>1</sup> | 30 <sup>2</sup> |                 |                 |                  |    |

### ACTIVITÉS DU MOIS

- 29 août Rentrée scolaire  
Rencontres individuelles pour les élèves du préscolaire 4-5 ans  
Horaire régulier pour les élèves du primaire
- 1er septembre Congé
- 30 septembre Déclaration au MÉES  
**(présence obligatoire à l'école)**

### Photo scolaire



La photo scolaire sera prise pour tous les élèves de l'école les 7, 8 et 9 octobre



### Mot de la direction

C'est avec grand bonheur que nous convions les élèves et toute l'équipe de l'école Lanouette pour cette nouvelle année scolaire.

Avec votre support, nous travaillons à unir nos forces pour soutenir la réussite de nos élèves. Nous sommes très heureux d'accueillir vos enfants à notre école et avons hâte de débiter cette nouvelle année en leur compagnie.

*Au nom de toute l'équipe, nous souhaitons à tous les élèves et à leurs parents une bonne rentrée et une merveilleuse année scolaire.*

*Mme Edith Michaud*  
Directrice

*Mme Sandra Bélanger*  
Directrice adjointe





## Sécurité à l'école

**Veillez prendre note que, pour des mesures de sécurité, toutes les portes sont verrouillées en tout temps.** Nous vous demandons de vous présenter au secrétariat pour toutes questions. Nous nous ferons un plaisir de répondre à vos questions selon nos heures d'ouverture.

### HORAIRE DU SECRÉTARIAT

7 h 30 à 11 h 30

12 h 55 à 16 h00

Pour nous rejoindre, faites le 418-867-1616. Lorsque vous appellerez, vous aurez le choix de quelques options dans un menu afin de rediriger votre appel :

Secrétariat : option 0

Signaler une absence : option 0

Service de garde : option 1

### DEMANDES DE CHANGEMENT À L'HORAIRE HABITUEL

Nous souhaitons également vous informer qu'**une nouvelle procédure sera mise en place cette année** concernant les demandes spéciales pour le diner ainsi qu'à la fin des cours à 15 h 05, et ce, afin d'assurer une meilleure coordination et, surtout, la sécurité des élèves.

Désormais, **toute demande de changement exceptionnel concernant le transport scolaire ou le service de garde pour la fin des cours doit être transmise au secrétariat avant 8 h 30.**

Veillez noter que **toute demande faite après cette heure ne pourra malheureusement pas être acceptée. Aucune exception ne sera autorisée.**

### STATIONNEMENT

Le stationnement devant l'école est réservé pour les membres du personnel seulement.

**Nous vous rappelons que la limite de vitesse dans le stationnement est fixée à 10 KM/heure.**

Nous vous remercions de vous assurer de respecter ces consignes pour assurer la sécurité des élèves et des membres du personnel.



## L'horaire de l'élève s'échelonne de la façon suivante :



### HORAIRE RÉGULIER DE L'ÉCOLE

8 h 00 à 11 h 20  
Le dîner est de 11 h 20 à 12 h 45  
12 h 45 à 15 h 05

### Arrivée à l'école (matin et midi)



Voici quelques consignes afin d'assurer un encadrement de qualité et favoriser la sécurité de nos élèves :

- Nous demandons aux élèves transportés par voiture et aux élèves marcheurs d'arriver à **7 h 50**. Aucune surveillance avant cette heure.
- Aucune voiture ne peut se stationner dans le débarcadère aux heures des autobus ou dans le stationnement du personnel.
- Le midi et le soir, les parents doivent récupérer leur enfant dans le stationnement de la Salle Réjean Malenfant.
- Nous vous rappelons que lorsque votre enfant dîne à la maison, il ne peut revenir dans la cour d'école avant **12 h 35** afin qu'il y ait de la surveillance.

Un élève retardataire, arrivé après **8 h 00**, doit obligatoirement passer par le secrétariat pour signaler son retard. *La ponctualité est une valeur importante à l'école Lanouette.*



### Objets oubliés à l'école en fin de journée

Nous vous invitons à faire un petit rappel à votre enfant avant son départ le matin ou lui rappeler les stratégies de fin de journée puisqu'il est impossible de revenir en fin de journée chercher tuque, boîte à lunch, vêtements de sports, devoirs, ou autres articles, et ce, pour des raisons de sécurité. Cette politique s'applique autant à l'école qu'au service de garde. Nous vous suggérons donc d'écrire à l'enseignant le lendemain pour qu'il puisse retourner l'objet oublié.

## Signaler l'absence de votre enfant



**Nous vous rappelons qu'il est important de signaler l'absence de votre enfant au secrétariat de l'école.** Si votre enfant est absent ou en retard, veuillez informer le secrétariat de l'école, et ce, pour chaque jour d'absence.

Trois possibilités s'offrent à vous :

1. Vous pouvez laisser le message sur la boîte vocale de l'école en n'oubliant pas de mentionner le nom de votre enfant, la raison de son absence ainsi que son numéro de groupe. Vous pouvez joindre **l'école Lanouette** en composant le **(418) 867-1616**.



2. Vous pouvez également utiliser le portail Mozaïk en utilisant l'option absences. Une application est également disponible. Pour ce faire, vous devez répondre aux questions suivantes :



Absences prévues

Aviser l'école d'une absence à venir

Absence pour le jour mois

Choisir un type d'absence

Choisir un motif

Expliquer au besoin

Maximum 200 caractères

Soumettre

3. Par courriel, si votre enfant doit s'absenter au cours de la journée, nous vous demandons d'en informer son enseignant(e).